



CONSEIL SYNDICAL 2020
VISIOCONFÉRENCE

Date : le 9 décembre 2020

Lieu : Visioconférence

Heure : 8 h 30

Présences : Nancy BINETTE (2^e intérim, région 08)
Steven CLÉROUX
Stéphane COLLIN
Martin ELEMENT
Étienne GAUDREAU (intérim, région 05-06-16)
Éric GIGUÈRE
Valérie GUIMONT
Mike LAFORGE
Xavier MAINGUY
David MORIN-OUELLET
Alexandre NADEAU (intérim, région 09)
Martin PERREAULT
Patrick RICHARD-CUMMINGS
Steven RITCHIE
Olivier ROBERGE
Ulysse RODRIGUE
Denis ROUSSEAU
Nicolas ROY
Maxime LAVIOLETTE (intérim, région 04-14-17)

Absent : Guillaume Lacasse (Rendez-vous médical)

Ordre du jour

- 1- Ouverture par le président provincial (*Martin Perreault*)
- 2- Consignes et fonctionnement (*Steven Cléroux*)
- 3- Présences (*Steven Cléroux*)
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour (*Steven Cléroux*)
- 5- Bilan financier et prévisions budgétaires (*Steven Cléroux*)
- 6- Varia :
 - 6.1) Envoi des communiqués + communications aux délégués(es) (*Martin Perreault*)
 - 6.2) Griefs et arbitrages (*Stéphane Collin & Martin Perreault*)
 - 6.3) Relation syndicale vs DGARH (*Stéphane Collin & Martin Perreault*)
 - 6.4) Comité consultatif sur la réalité policière (*Martin Perreault*)
 - 6.5) LIAF (*Martin Perreault*)
 - 6.6) Rencontre procédurale (*Stéphane Collin & Denis Rousseau*)
 - 6.7) Congé de maladie (120) vs période de 8h & 9h (*Denis Rousseau*)
 - 6.8) Dossier CNESST vs SLOGAR (*Denis Rousseau & Martin Perreault*)
 - 6.9) Redécoupage des régions vs délégués(es) syndicaux (*Martin Perreault*)
 - 6.10) Négociation (*Martin Perreault*)
 - 6.11) Doublon de poste vs district (*Nancy Binette*)
 - 6.12) Reconnaissance d'acquis (*Mike Laforge*)
- 7- Ajournement

Le 9 décembre 2020

8 h 42 — Ouverture par le Président provincial (Martin Perreault)

Le président souhaite la bienvenue aux délégués (es) et les remercie d'être présents pour la réunion en visioconférence. Il explique la façon que la réunion va se dérouler.

Item 2 — Consignes et fonctionnement (Steven Cléroux)

Le secrétaire général explique la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Afin de garder nos communiqués le plus confidentiellement possible, le mot de passe des membres sera changé à compter d'aujourd'hui. Il demande aux délégués(es) s'ils ont à ajouter des points au varia, de lui en faire part.

Item 3 — Présences

Le secrétaire général nomme chaque délégués(es) et demande à chacun(e) de répondre lorsque leur nom sera nommé en visioconférence.

Item 4 — Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

Proposition no S-838

Proposeur : Nicolas Roy

Secondeur : Patrick Richard-Cummings

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 5 — Bilan et prévisions budgétaires

Après discussion avec le comité de surveillance et vu la situation de la pandémie cette année, il n'y aura pas de proposition concernant le bilan et les prévisions budgétaires.

Item 6 — Varia

6.1) Envoi des communiqués + communications aux délégués(es) (*M. Perreault*)

Le président demande aux délégués(es) s'ils ont les coordonnées de leur membre. Il explique que lorsque l'on met un communiqué sur le site à leur faire parvenir un petit courriel pour les informer qu'un communiqué a été mis en ligne et de ne pas inclure le communiqué en pièce jointe afin qu'ils aillent sur le site le consulter. Concernant les communications avec les délégués(es) via l'exécutif, lorsque nous vous envoyons des demandes, il serait apprécié de votre part d'y apporter une attention particulière pour les retours. Habituellement les retours se font assez bien, mais quelquefois il y a des dossiers qui sont plus urgents et qui nécessitent une réponse rapide pour une intervention.

6.2) Grievs et arbitrages (*S. Collin & M. Perreault*)

Le directeur aux griefs explique aux délégués(es) qu'au dernier conseil syndical, il y avait environ 120 griefs actifs, présentement on est rendu à 73 griefs actifs. Il y en a qui sont sur le point de se régler. Depuis le mois d'octobre 2019, il y a eu une nette amélioration suite à notre plainte d'entrave, qui a eu un effet positif. Le directeur aux griefs explique la façon que nous fonctionnerons avec les ressources humaines. Dernièrement, nous avons réussi à avoir un 2^e arbitre pour le règlement des griefs.

6.3) Relation syndicale vs DGARH (*S. Collin & M. Perreault*)

Le directeur aux griefs, Stéphane Collin, explique que la relation entre le syndicat et la direction va bien, là où c'est problématique, c'est avec les ressources humaines. Ils ne comprennent pas notre travail et ne parlent pas le même langage que nous. Nous avons essayé plusieurs façons de leur expliquer notre travail et la façon de fonctionner, mais ils ne veulent rien entendre, ce qu'ils veulent c'est contrôler et ils sont complètement fermés lorsque nous leur expliquons notre travail et la façon de fonctionner. Avant, nous discutons avec les gestionnaires afin de régler un conflit avec un agent et nous arrivions à nous entendre, aujourd'hui c'est impossible, les ressources humaines veulent gérer toutes les situations sans comprendre la façon de fonctionner et selon eux tout fonctionne à merveille. Le personnel des ressources humaines change régulièrement et il faut à chaque fois recommencer. Selon le président, Martin Perreault, les ressources humaines ne sont pas habituées à traiter avec un corps d'agent de la paix et c'est une des raisons pour qu'on essaie d'aller avec la Sécurité publique afin d'être mieux compris dans notre travail.

6.4) Comité consultatif sur la réalité policière (*M. Perreault*)

Nous vous avons envoyé un communiqué sur la rencontre avec le comité consultatif. Selon nous, l'accueil a été très bon et le rapport devrait sortir au mois de mai prochain. Nous avons invité l'ancien président du syndicat, M. Paul Legault, à nous accompagner lors du dépôt du mémoire. Le président, Martin Perreault rassure les délégués(es) sur les changements que cela apporterait suite à un transfert de ministère.

Pause : 10h15 à 10h30

6.5) LIAF Loi sur l'immatriculation des armes à feu (M. Perreault)

Le président demande aux délégués(es) de faire un petit compte rendu de leur région concernant la LIAF. La plupart l'informent qu'ils l'ont appliquée, lorsque nécessaire, par peur de représailles. Nous ne pouvons pas demander aux agents de ne pas l'appliquer, mais nous pouvons leur dire que lors des négociations du renouvellement de notre convention collective, les statistiques nous seront peut-être apportées par la partie patronale et plus le nombre sera élevé, plus notre pouvoir de négociation sera réduit.

6.6) Rencontre procédurale (S. Collin & D. Rousseau)

Le vice-président, Denis Rousseau, demande si les rencontres procédurales vont bien dans les régions. La plupart les informent qu'avec le document préparé par l'avocate Marie-Christine Dufour (document PowerPoint), c'est un outil de travail complet, tout y est et l'on peut se préparer avant la rencontre. Le vice-président, Mike Laforge prend les noms des délégués(es) qui ne l'ont pas reçu et s'occupera de leur faire parvenir.

6.7) Congé de maladie (120) vs période de 8h & 9h (D. Rousseau)

Le vice-président, Denis Rousseau demande aux délégués(es) si dans leur région, l'employeur leur demande pour un code « 120 » de mettre 9 heures au lieu de 8 heures. Pour la plupart des régions, les délégués(es) mentionnent que pour un code « 120 », c'est toujours 8 heures et non 9 heures. Le président, Martin Perreault, demande aux agents qui se sont fait réclamer 9 heures pour un code « 120 », d'envoyer un courriel à leur supérieur afin de réclamer leur temps.

6.8) Dossier CNESST vs SLOGAR (D. Rousseau & M. Perreault)

Depuis quelques années, lorsqu'un agent a besoin d'aide, nous l'accompagnons, mais notre avocate n'est pas impliquée dans certains dossiers. Le vice-président, Denis Rousseau, explique qu'il y a eu plusieurs discussions avec SLOGAR pour les dossiers CNESST afin d'avoir des tarifs fixes et spéciaux, mais aux frais de l'agent. Le président demande aux délégués(es) de demander aux agents d'informer leur gestionnaire le plus tôt possible lors d'un incident ou d'un accident afin que le dossier soit enregistré auprès de la CNESST ce qui éviterait des problèmes de délais.

6.9) Redécoupage des régions, vs délégués(es) syndicaux (M. Perreault)

Malgré le redécoupage des régions, nous allons garder le même système pour les délégués(es) soit, deux (2) délégués(es) par région.

6.10) Négociation (*M. Perreault*)

En ce moment tout est au point mort.

6.11) Doublon de poste vs district (*N. Binette*)

Suite à la formation des districts, certains districts ont deux agents de liaison, ainsi que deux adjoints aux opérations. Les sergents concernés sont inquiets à savoir quelle approche va avoir l'organisation dans le futur. Revoir la distribution des tâches, abolition de poste, etc., l'exécutif informe les délégués(es) qu'ils vont en discuter avec M. Laliberté pour avoir sa vision.

6.12) Reconnaissance d'acquis (*M. Laforge*)

Le processus de remboursement est pratiquement terminé, seulement un agent est en attente de recevoir sa rétroaction. Ce dossier est en retard dû à une erreur de traitement du dossier de l'agent en question. Suite à l'analyse finale, quelques agents ont eu des discussions avec Mme Isabelle Gauthier (DGRH) dans le but de faire reconnaître des acquis, cependant aucun agent a eu des résultats positifs.

Levée de l'assemblée 13 h 30



Steven Cléroux
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée du conseil syndical le 07/12/2021 et contresigné par



Président provincial ou son remplaçant ce même jour.